La confiance peut sauver l'avenir



ÉTABLISSEMENT SAINT-FRANÇOIS - LA CADÈNE 200 rue Buissonnière 31670 LABÈGE

Certificat de spécialisation CONSTRUCTIONS PAYSAGÈRES par apprentissage en 1 an

L'ouvrier paysagiste, spécialisé en constructions paysagères, travaille dans des collectivités ou dans des entreprises de travaux paysagers, du bâtiment et des travaux publics.

- Il organise la préparation technique du chantier
- Il réalise des travaux de piquetage, d'excavation, de remblai... en respectant les normes de sécurité notamment dans l'utilisation d'engins.
- Il peut, avec l'expérience, occuper des fonctions de chef d'équipe ou d'adjoint.

Public

Avoir entre 16 à 29 ans

Prérequis

- Diplômé de niveau 4 en aménagements paysagers : BAC professionnel, BP, BAC STAV, BTS ou BTA ou
- Disposer d'un an d'activité professionnelle à temps plein dans le secteur de l'aménagement paysager ou
- Posséder trois années d'activités professionnelles dans un autre secteur

Modalités d'accès

- Dépôt de dossier sur Parcoursup.
 - Rentrée permanente tout au long de l'année et pré-inscription sur : https://saint-francois.apprentis-auteuil.org/formulaire-de-contact/
- Après avoir identifié une entreprise d'accueil, un entretien de motivation est réalisé par le responsable formation CS: examen du dossier (bulletins, lettre de motivation) et test.

Délais d'accès

L'établissement établira dans un délai de 8 jours maximum après l'entretien, la confirmation de l'inscription. Cette dernière se réalisera par l'envoi d'un courriel.

Objectifs

Certification de niveau 4 permettant d'acquérir des connaissances techniques et pratiques en construction d'ouvrages paysagers, de voiries et réseaux divers et de maîtriser la conduite d'engins (nivellement et profilage).

- UC1 Assurer la préparation technique d'un chantier de constructions paysagères
- UC2 Réaliser des constructions paysagères maçonnées : escalier et muret paysagers, terrasse en bois...
- UC3 Réaliser des constructions non maçonnées : pergola, pose de clôture, mur en pierres sèches...

Moyens et méthodes pédagogiques

Modalités pédagogiques utilisées :

- Pédagogie active uniquement en présentiel : mises en situations pratiques et études de cas
- Parcours modulaire : accompagnement personnalisé mis en place par un référent pour chaque apprenti au regard de ses pré-requis.

• Moyens et outils utilisés :

L'établissement dispose :

- d'un parc paysager de 4 ha,
- de 2000 m² de serres et tunnel,
- d'un atelier mécanique,
- d'un atelier couvert pour s'entraîner à la maçonnerie paysagère,
- de machines récentes : mini-pelle, débrousailleuses, tondeuses, souffleurs...,

 d'un centre de ressources : CDI, salle informatique et présence d'un Fablab (imprimante 3D),

Toutes nos salles sont équipées d'un accès internet et d'un vidéoprojecteur.

Modalités d'évaluations

3 Unités capitalisables (UC) validées par 3 situations d'évaluations (entretiens d'explicitations) en établissement et/ou en entreprise.

Suite de parcours, débouchés

Métiers

- Macon du paysage
- Jardinier paysagiste

Formations:

- BTSa "Aménagements Paysagers"
- Certificat de Spécialisation (arboriste élagueur, arrosage automatique ...)

Nombre de participants par session

Un effectif maximum de 15 apprentis

Durée

Formation de 1 an dont :

- 12 semaines (420h) en centre de formation
- 40 semaines (1400h) en entreprise privée ou en collectivité publique

Tarif

Aucune participation aux frais pédagogiques de la formation n'est demandée à l'apprenti Financement par les OPCO via le coût contrat.

Des frais d'hébergement, de restauration et de transports pourront être à charge de l'apprenti, nous consulter.

Accessibilité

- Règlementation ERP des locaux : accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Adaptations matérielles et accessibilités des autres types de handicaps possibles (sur demande)
- Orientation et adaptation pédagogique, tutorée par une référente handicap : Mme REFFLE

Résultats de la session de formation

Session de septembre 2021 : en attente de validation des UC.

Les + de la formation

- ✓ Soutien à la recherche d'une entreprise ou d'une collectivité territoriale pour la signature du contrat d'apprentissage
- ✓ Session à petit effectif
- ✓ Accompagnement socio-professionnel
- √ Réseaux de professionnels partenaires
- ✓ Accessible en transport en commun : Ligne 79, Ligne 109
- ✓ Spécialisation en aménagements paysagers

Contacts

Responsable de formation : Gildas THUARD gildas.thuard@apprentis-auteuil.org
Tél. 06 69 74 92 47

Référente handicap : Marie-Claude REFFLE marie-claude.reffle@apprentis-auteuil.org
Tél. 05 62 24 01 30